

## Test Préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques

En centre de vacances ou en centre de loisirs



Je soussigné(e) : Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

- Titulaire du titre de maître-nageur sauveteur.
- Titulaire du brevet national de sécurité aquatique.
- Titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif pour l'activité : \_\_\_\_\_
- Enseignant d'EPS.

Lieu d'exercice : \_\_\_\_\_ N° de diplôme : \_\_\_\_\_

J'atteste que : Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Possède la capacité à se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique dans le cadre du test défini par l'arrêté du 25/04/2012.

Le test a été réalisé :  avec brassière  sans brassière

Fait à : ...../...../.....

Signature et cachet :

Le : .....

### > Présentation du test :

- Effectuer un saut dans l'eau ;
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.
- Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité sauf pour une attestation utilisable pour la descente en canyon

### > Admis en équivalence :

- L'attestation scolaire « savoir-nager » délivrée en primaire par un professeur des écoles en collaboration avec un professionnel qualifié, et en secondaire par un professeur d'EPS.

- Le « sauv'nage », réalisé par les fédérations sportives adhérentes du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) (= club de natation, triathlon, water-polo, natation synchronisée, ...)

### > NON-ADMIS ! :

**Les brevets de 25m, 50m etc et les diplômes de natation tel que le « dauphin bleu » ou autres attestations...**

### > N.B :

- **Ce test est indispensable** pour pratiquer la voile, le canoë, le Kayak, le hot-dog, le rafting, le canyoning etc... en centre de vacances ou de loisirs.

- **Fournir une photocopie et conserver l'original** pour une utilisation ultérieure. (Nous ne pourrions pas vous retourner votre document original après le séjour).

- Renseignez-vous auprès de votre **piscine municipale** pour obtenir des informations complémentaires.

**OBLIGATOIRE pour « Cocktail sportif » à Saint Yrieix et pour Saint Lary**

**DOCUMENT A RENVOYER IMPERATIVEMENT AVANT LE SEJOUR**

Adresse postale : FCOL – 14, Rue Marcel Paul – BP 70334 – 16008 ANGOULEME Cedex